

Référentiel des activités professionnelles

1. CONTEXTE PROFESSIONNEL

1.1. Domaine d'intervention

Le professionnel du plâtre et de l'isolation intervient sur des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement en fonction des nouvelles réglementations. En effet, celles-ci, dans le cadre notamment de la transition énergétique, exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.

Les ouvrages à réaliser dans le secteur du plâtre et de l'isolation doivent souvent assurer, au-delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques, protection incendie...) et dans des conditions particulières (solicitation aux chocs, humidité, grande hauteur).

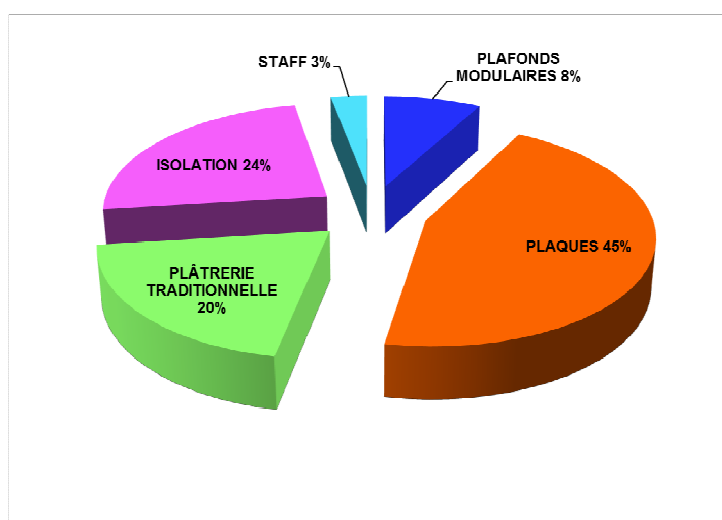
De par la nature de ses activités, le professionnel du plâtre et de l'isolation se situe à l'interface des autres corps de métiers (électricien, menuisier, peintre...). La qualité de ses ouvrages et le respect des délais conditionnent souvent le bon déroulement de l'ensemble du chantier.

Du fait de la diversité des techniques et des matériaux mis en œuvre, le titulaire du brevet professionnel « Métiers du plâtre et de l'isolation » peut choisir de se spécialiser (plâtrier, plaquiste, staffeur-stucateur, plafiste...) tout en maintenant un solide niveau de compétences générales.

1.2. Secteurs d'activité

Le titulaire de la spécialité « Métiers du plâtre et de l'isolation » de brevet professionnel trouve son emploi dans les entreprises des secteurs suivants :

- la plâtrerie dite « sèche » (mise en œuvre de plaques de plâtre ou assimilés sur ossature, de complexe de doublage, de carreaux de plâtre, de cloisons alvéolaires, de chapes sèches, de carreaux de terre cuite, des carreaux de béton cellulaire... y compris le traitement des joints et des finitions) ;
- la plâtrerie traditionnelle (mise en œuvre de briques plâtrières, réalisation d'enduit en plâtre traditionnel, allégé, projeté et de décoration) ;
- le staff (restauration de moulures simples et pose d'éléments manufacturés) ;
- les plafonds modulaires ;
- l'isolation intérieure thermique et acoustique.



Répartition des activités (estimation de la branche professionnelle pour l'année 2013)

1.3. Évolution de l'emploi

Positionnement

Le titulaire de la spécialité « Métiers du plâtre et de l'isolation » de brevet professionnel est pleinement opérationnel après quelques mois d'expérience en entreprise. Il est employé comme compagnon professionnel selon la convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment.

Évolution de carrière :

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, il peut évoluer vers d'autres fonctions dans son domaine d'activité telles que celles de maître ouvrier ou de chef d'équipe selon la convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment. Après une expérience professionnelle significative et en fonction de ses compétences, il pourra reprendre ou créer une entreprise ou encore évoluer vers des fonctions d'encadrement.

1.4. Conditions générales d'exercice

Situation d'exercice

Le titulaire de la spécialité « Métiers du plâtre et de l'isolation » de brevet professionnel contribue à l'aménagement intérieur des bâtiments (plafonds, cloisons, contre-cloisons, doublages, gaines techniques) par la construction d'ouvrages alliant des performances thermiques, acoustiques, antieffraction et/ou participant à la protection incendie, à la finition, à la décoration. Il intervient dans le domaine de la construction neuve ou dans le cadre d'opérations de rénovation : logements collectifs, maisons individuelles, locaux commerciaux et industriels, bureaux, bâtiments publics.

Il exerce son activité sur les instructions de sa hiérarchie et en relation avec les autres intervenants dans l'acte de construire :

- les représentants du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques...);
- les représentants des autres corps d'état dont il est ponctuellement dépendant, mais dont il conditionne également l'intervention (électricien, installateur sanitaire, chauffagiste, menuisier...).
- les fournisseurs.

Responsable de la réalisation des travaux qui lui sont confiés, le titulaire du brevet professionnel « Métiers du plâtre et de l'isolation » intervient dans le cadre de la préparation de l'intervention, de son suivi mais également en prévision de la livraison des ouvrages. Il exerce son activité en toutes circonstances dans le cadre du respect des règles de l'art relatives à la mise en œuvre des matériaux et du dossier de définition du chantier. Il est le garant de sa santé et de sa sécurité et le cas échéant de celles de son équipe. Il est responsable de la mise en œuvre des mesures de prévention et des protections collectives et individuelles. Il assure au quotidien la représentation de l'entreprise à son niveau de responsabilité. Il peut éventuellement assurer l'encadrement au sein d'une petite équipe.

Autonomie

Le titulaire de la spécialité « Métiers du plâtre et de l'isolation » de brevet professionnel est capable d'agir en autonomie dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées. Il est également capable de travailler en équipe quand la nature de l'activité le justifie. Il réalise ses tâches à partir :

- des consignes transmises par sa hiérarchie ;
- des éléments du dossier de définition du chantier ;
- des NF DTU, des avis techniques, des documents techniques d'application, des mémentos, des fiches techniques...
- des principes généraux de prévention des risques professionnels, de la réglementation liée à la Santé et à la sécurité au Travail, des recommandations CNAMTS, des fiches pratiques de sécurité...

Il est responsable de la réalisation des activités qui lui sont confiées et le cas échéant des personnes qu'il encadre. Il est également responsable des matériaux qu'il met en œuvre et des matériels qu'il utilise.

Il est capable de prendre et de justifier des initiatives se rapportant à la réalisation des travaux, notamment sur les modes opératoires retenus, les moyens mobilisés, les outils et matériels utilisés.

Sur instruction de sa hiérarchie à laquelle il doit régulièrement rendre compte, il peut assurer l'interface avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, le coordonnateur de sécurité, les organismes divers, les

fournisseurs... Dans le cadre de ses missions et après une formation adaptée, il peut participer au tutorat et encadrer des apprenants (stagiaires, apprentis, adultes de la formation continue) en formation dans son entreprise.

Technicité

Le titulaire de la spécialité « Métiers du plâtre et de l'isolation » de brevet professionnel possède les connaissances et les savoirs associés requis pour maîtriser les règles techniques relevant de son secteur d'activités, quelles que soient la complexité des ouvrages à réaliser et des contraintes liées à leur exécution. Pour ce faire, il intègre dans ses pratiques les dispositions constructives en vigueur notamment celles permettant de répondre aux exigences relevant de la réglementation thermique.

D'autre part, il possède :

- des connaissances culturelles, historiques, architecturales et artistiques ;
- une maîtrise de l'outil informatique lui permettant de rédiger des comptes rendus, de réaliser des dessins d'exécution, de rechercher l'information, de transmettre des informations.

Il est capable de vérifier la conformité des ouvrages réalisés :

- à partir des documents écrits et graphiques du dossier de définition ;
- par rapport aux exigences techniques, réglementaires et normatives.

Il veille au respect des délais d'intervention impartis pour la réalisation de ses ouvrages, rend compte de la situation et propose des solutions de remédiation.

Il prend en compte les procédures de qualité de l'entreprise et les exigences liées au respect de l'environnement.

2. ACTIVITES ET TACHES PROFESSIONNELLES

Niveau	Définition du niveau d'implication
■□□	Connaissances et Savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme lit, observe, interprète et assiste sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
■ ■ □	Connaissances et Savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme participe sous contrôle ponctuel en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
■ ■ ■	Connaissances et Savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme intervient seul ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

Activités et tâches professionnelles

ACTIVITES	TACHES	Niveau d'implication		
		1	2	3
A1 COMMUNICATION	A1 - T 1. Recueillir et transmettre des informations			✓
	A1 - T 2. Assurer la liaison avec l'entreprise			✓
	A1 - T 3. Participer au tutorat des apprentis et à l'accompagnement des stagiaires		✓	
A2 PREPARATION DE L'INTERVENTION	A2 - T 4. Identifier et exploiter les informations utiles au chantier		✓	
	A2 - T 5. Reconnaître le chantier sur site			✓
	A2 - T 6. Participer à l'analyse des risques et proposer des solutions adaptées		✓	
	A2 - T 7. Vérifier la faisabilité des prescriptions et soumettre des adaptations		✓	
	A2 - T 8. Participer à la définition et à la quantification des besoins		✓	
	A2 - T 9. Participer à l'élaboration des documents d'exécution		✓	
A3 SUIVI DES TACHES	A3 - T 10. Installer le chantier			✓
	A3 - T 11. Réceptionner, répartir ou faire répartir les matériels et les matériaux			✓
	A3 - T 12. Vérifier les supports et les implantations			✓
	A3 - T 13. Répartir les tâches à chacun des membres et définir leur intervention			✓
	A3 - T 14. Contrôler la qualité des travaux et des ouvrages			✓
	A3 - T 15. Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention			✓
	A3 - T 16. Respecter et faire respecter par son équipe les objectifs de production		✓	
	A3 - T 17. Effectuer le repliement du chantier			✓
A4 MISE EN ŒUVRE	A4 - T 18. Monter, utiliser et démonter les échafaudages de pied et roulants			✓
	A4 - T 19. Déconstruire – Déposer et démonter des éléments			✓
	A4 - T 20. Implanter les ouvrages d'un chantier			✓
	A4 - T 21. Construire des ouvrages en briques plâtrières			✓
	A4 - T 22. Réaliser des enduits de plâtre			✓
	A4 - T 23. Construire des ouvrages en plaques sur ossature			✓
	A4 - T 24. Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique			✓
	A4 - T 25. Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage			✓
	A4 - T 26. Réaliser une chape sèche légère			✓
	A4 - T 27. Construire des ouvrages en carreaux			✓
	A4 - T 28. Réaliser une moulure en plâtre			✓
	A4 - T 29. Poser des éléments décoratifs			✓
	A4 - T 30. Construire un plafond modulaire			✓
	A4 - T 31. Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure			✓
A4 - T 32. Réaliser des enduits de finition			✓	

Description des activités

Activité	A1 – COMMUNICATION
Tâche T1 : Recueillir et transmettre des informations	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Comptes rendus de réunion de chantier fournis par le supérieur hiérarchique. Documents techniques et normatifs. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : À l'entreprise ou sur le chantier (dont ponctuellement lors des réunions de suivi ou de réception de travaux). Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. La communication concerne les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation, dans le contexte du chantier, en tenant compte des interactions avec les autres corps de métiers.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Maître d'œuvre, maître d'ouvrage, représentants des différents corps de métiers, fabricants, fournisseurs, supérieurs hiérarchiques... Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p>	
<p>Résultats attendus : Les informations recueillies et transmises permettent une bonne coordination avec les différents corps de métiers et le bon déroulement du chantier. L'entreprise est valorisée par une prise de parole pertinente, ainsi que par une attitude correcte et un langage adapté à la situation. Les comptes rendus, écrits ou verbaux, sont clairs, concis et exploitables.</p>	

Activité	A1 - COMMUNICATION
Tâche T2 : Assurer la liaison avec l'entreprise	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Comptes rendus de réunion de chantier fournis par le supérieur hiérarchique. Documents techniques et normatifs. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention À l'entreprise ou sur le chantier (dont ponctuellement à l'issue des réunions de suivi ou de réception de travaux). Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. La liaison avec l'entreprise concerne les ouvrages à réaliser ou réalisés par l'entreprise de plâtrerie-isolation.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Supérieurs hiérarchiques. Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p>	
<p>Résultats attendus La communication avec la hiérarchie, orale ou écrite, est régulière en cours des travaux et systématique dans le cas de dysfonctionnements constatés ou de décisions à prendre hors du champ de l'autonomie accordée. Les informations, restituées à temps, sont fiables. Les demandes sont explicites. Les informations transmises par la hiérarchie sont comprises. Le vocabulaire technique est adapté à la situation. Les comptes rendus sont clairs, concis et exploitables.</p>	

Activité	A1 – COMMUNICATION
Tâche T3 : Participer au tutorat des apprentis et à l'accompagnement des stagiaires	
Niveau 2 ■ ■ ■ □	
Données techniques et ressources : Livret d'apprentissage « centre de formation-entreprise ». Document de suivi et d'évaluation. Documents internes à l'entreprise (règlement intérieur, document d'accueil...). Documents techniques et normatifs. Consignes écrites et orales.	
Contexte d'intervention : Bureau, atelier, chantier (y compris pendant le temps de déplacements).	
Moyens mobilisés. Supérieurs hiérarchiques. Personnels formés à l'accueil et au tutorat. Formateurs ou enseignants du candidat.	
Résultats attendus : L'accueil renforcé à la sécurité est réalisé et formalisé. Les méthodes et règles de mise en œuvre sont transmises à l'apprenant. Le tutorat ou l'accompagnement est assuré en relation avec les centres de formation et les supérieurs hiérarchiques. L'évaluation des apprentis et stagiaires est réalisée en toute objectivité.	

Activité	A2 – PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche T4 : Identifier et exploiter les informations utiles au chantier	
Niveau 2 ■ ■ ■ □	
Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, éléments de compte prorata... Documents techniques et normatifs. Relevé « in situ ». Schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Documents internes à l'entreprise. Consignes écrites et orales.	
Contexte d'intervention À l'entreprise. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. La recherche d'informations concerne les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation, dans le contexte du chantier, pour des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.	
Moyens mobilisés. Supérieurs hiérarchiques, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, fabricants, fournisseurs, autres intervenants ... Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).	
Résultats attendus Les informations utiles sont recueillies. Leur exploitation permet la préparation et le bon déroulement du chantier.	

Activité	A2 – PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche T5 : Reconnaître le chantier sur site	
Niveau 3 ■ ■ ■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, éléments de compte prorata... Documents techniques et normatifs. Schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention Sur le chantier. La reconnaissance est limitée aux zones sur lesquelles intervient l'entreprise de plâtrerie-isolation, pour des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Supports de relevé. Appareils de mesure, (télémètre, mètre, laser...). Appareil photographique, système d'exploitation mobile, tablette...</p>	
<p>Résultats attendus Les accès de circulation et les moyens de manutention sont identifiés. Les risques sont identifiés de manière exhaustive. Les protections collectives déjà en place sont repérées. Les zones de travail sont repérées. Les zones de stockage sont définies. Les supports et les conditions de travail répondent aux exigences normatives, réglementaires et économiques. L'intervention de l'entreprise est déterminée au regard de l'avancement des autres corps d'état. Les relevés faits « in situ » sont exploitables. Les écarts entre les éléments du dossier et le constat « in situ » sont consignés. La disponibilité en eau, électricité et en installation d'hygiène est vérifiée. Les moyens de stockage puis d'évacuation des déchets et des gravats sont repérés. Toute anomalie est signalée à la hiérarchie.</p>	

Activité	A2 – PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche T6 : Participer à l'analyse des risques et proposer des solutions adaptées	
Niveau 2 ■ ■ □	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans. Documents techniques et fiches de prévention. PPSPS établi pour le chantier. Résultat de la reconnaissance du chantier. Document unique d'évaluation des risques de l'entreprise.</p>	
<p>Contexte d'intervention À l'entreprise.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Personnels avec les qualifications requises : autorisation de conduite des engins, habilitation électrique, qualification au travail en hauteur... Matériels de protection collective et individuelle disponibles dans l'entreprise. Matériels de location. Matériels d'un prestataire extérieur (échafaudage...). Supérieurs hiérarchiques.</p>	
<p>Résultats attendus L'analyse des risques prend en compte les observations faites lors de la reconnaissance du chantier. Les modes opératoires pour la réalisation des ouvrages permettent de supprimer les risques ou à défaut de les réduire. Les mesures de prévention prévues respectent les principes généraux de prévention. Les mesures de prévention prévues sont adaptées à la réalité du chantier, tant sur le plan économique que technique. Les consignes de sécurité sont formalisées et communiquées aux personnels en responsabilité ou concernés.</p>	

Activité	A2 - PREPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche T7 : Vérifier la faisabilité des prescriptions et soumettre des adaptations	
Niveau 2 ■ ■ □	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSP, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Documents techniques et normatifs. Résultat de la reconnaissance du chantier. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : En entreprise ou sur le chantier. Les vérifications et les adaptations sont limitées aux ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation, dans le contexte du chantier en tenant compte des interactions avec les autres corps de métiers, pour des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. En respectant les performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, grande hauteur, coupe-feu,...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnels disponibles. Temps imparti. Matériels, outils et matériaux. Supérieurs hiérarchiques.</p>	
<p>Résultats attendus : La vérification assure : - que l'ouvrage respecte les prescriptions et les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs ; - qu'il est réalisable en toute sécurité, sans risque pour l'environnement, dans le temps imparti, avec le matériel et les matériaux prévus ; Toute adaptation est soumise à la hiérarchie qui donne son accord avant toute exécution. Elle permet la réalisation de l'ouvrage : - en toute sécurité ; - dans le respect des prescriptions et des exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs ; - en maintenant les temps impartis, voire en les améliorant ; - sans coût supplémentaire, voire en le réduisant. Les interactions avec les autres corps de métiers sont prises en compte.</p>	

Activité	A2 - PREPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche T8 : Participer à la définition et à la quantification des besoins	
Niveau 2 ■ ■ □	
<p>Données techniques et ressources :</p> <p>Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</p> <p>Éléments liés à l'entreprise : planning de charge, temps d'exécution ...</p> <p>Résultat de la reconnaissance du chantier.</p> <p>Documents techniques et normatifs.</p>	
<p>Contexte d'intervention</p> <p>À l'entreprise : en phase d'étude pour avis.</p> <p>Les besoins concernent les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie, dans le contexte du chantier en tenant compte des interactions avec les autres corps de métiers, pour des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</p> <p>En respectant les performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, grande hauteur, coupe-feu,...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés.</p> <p>Supérieurs hiérarchiques,</p> <p>Personnels disponibles, matériels et matériaux.</p> <p>Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p>	
<p>Résultats attendus</p> <p>L'avis donné permet d'estimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le temps à passer ; - le nombre et la qualification du personnel ; - la nature et la quantité de matériaux ; - les caractéristiques, les types, les quantités de matériel. 	

Activité	A2 - PREPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche T9 : Participer à l'élaboration des documents d'exécution	
Niveau 2 ■ ■ □	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif... Documents techniques et normatifs. Résultat de la reconnaissance du chantier. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : À l'entreprise. Les documents concernent les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation, dans le contexte du chantier en tenant compte des interactions avec les autres corps de métiers, pour des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. En tenant compte des exigences techniques demandées (acoustique, thermique, grande hauteur, coupe-feu,...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Supérieurs hiérarchiques, Personnels disponibles, matériels et matériaux. Logiciels de dessin et outils informatiques.</p>	
<p>Résultats attendus : Les documents produits (PPSPS modifié, calepinage, dessin de détail, plan de stockage des matériaux, liste des matériaux, de l'outillage, du matériel...) permettent la réalisation de l'ouvrage, dans le respect des prescriptions et des exigences techniques et normatives, en toute sécurité et dans les temps impartis. Les interactions avec les autres corps de métiers sont prises en compte.</p>	

Activité	A3 – SUIVI DES TÂCHES
Tâche T10 : Installer le chantier	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources :</p> <p>Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</p> <p>Documents techniques et normatifs.</p> <p>Liste des matériaux, de l'outillage et du matériel.</p> <p>Résultat de la reconnaissance du chantier.</p> <p>Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention :</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>L'installation concerne les seuls ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation, dans le contexte du chantier en tenant compte des interactions avec les autres corps de métiers.</p> <p>Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</p> <p>La localisation du chantier, les moyens d'accès, les possibilités de déchargement et de parking.</p> <p>La configuration du bâtiment, l'état d'occupation (libre ou habité), les possibilités de clôture, les lieux d'hygiène.</p> <p>Les moyens et les lieux de stockage des gravats et des déchets.</p> <p>Les énergies disponibles.</p>	
<p>Moyens mobilisés.</p> <p>Magasinier ou responsable de l'atelier.</p> <p>Personnels disponibles, matériels et matériaux.</p> <p>Matériels de transports et de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus</p> <p>Les zones de circulation sont identifiées et balisées.</p> <p>Les installations d'hygiène pour les personnels sont accessibles.</p> <p>Les zones de stockage sont balisées, organisées et protégées en fonction des matériaux et des matériels, de leur utilisation et du planning.</p> <p>Les moyens de manutention sont prévus et adaptés aux charges et au déroulement des travaux.</p> <p>Les énergies et l'eau sont disponibles.</p> <p>Les gravats et les déchets peuvent être triés et stockés.</p>	

Activité	A3 – SUIVI DES TÂCHES
Tâche T11 : Réceptionner, répartir ou faire répartir les matériels et les matériaux	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif... Procédure qualité ou Plan d'assurance qualité de l'entreprise. Copie de bon de commande. Plan de stockage des matériaux.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Avant la réalisation et en cours de travaux. La réception et la répartition des matériels et des matériaux concernent les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation, pour des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Une livraison par l'entreprise ou par un transporteur (pour compte propre ou pour compte d'autrui).</p>	
<p>Moyens mobilisés. Personnels disponibles. Matériels, outils et matériaux. Matériels de manutention. Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p>	
<p>Résultats attendus La livraison est vérifiée conforme au bon de commande, les éventuelles réserves sont formulées et transmises à la hiérarchie. La répartition et la disposition des matériaux et des matériels ne mettent pas en danger les personnes et les biens. Ils sont protégés des risques de dégradations, de déprédations, de vols... Les bons de livraison sont retournés à la hiérarchie.</p>	

Activité	A3 – SUIVI DES TÂCHES
Tâche T12 : Vérifier les supports et les implantations	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Documents techniques et normatifs.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Avant la réalisation de l'ouvrage. La vérification des supports et des implantations concernent les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie, pour des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Les ouvrages réalisés seul ou en équipe.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Matériels de contrôle et de mesure. Fiches de réception.</p>	
<p>Résultats attendus : Le contrôle permet de se prononcer sur la conformité des supports et des implantations. Les écarts sont relevés et consignés. Les résultats sont communiqués à la hiérarchie en vue d'une action corrective éventuelle.</p>	

Activité	A3 – SUIVI DES TÂCHES
Tâche T13 : Répartir les tâches à chacun des membres et définir leur intervention	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, planning d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif... Fiches journalières.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Matériels et matériaux disponibles. Personnels en responsabilité. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus Les tâches sont réparties et définies en fonction des qualifications des personnels et du temps imparti.</p>	

Activité	A3 – SUIVI DES TÂCHES
Tâche T14 : Contrôler la qualité des travaux et des ouvrages	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Documents techniques et normatifs. Procédure qualité ou Plan d'assurance qualité de l'entreprise. Procédures de contrôle.</p>	
<p>Contexte d'intervention En cours et à la fin des travaux. Le contrôle de la qualité des travaux concerne les ouvrages réalisés par l'entreprise de plâtrerie, effectués seul ou en équipe, Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Matériels de contrôle et de mesure. Fiches d'autocontrôle qualité. Appareil photographique, système d'exploitation mobile, tablette... Fiches de réception.</p>	
<p>Résultats attendus Le contrôle permet de se prononcer sur la conformité de l'ouvrage et la façon dont il est et a été réalisé. Les écarts sont relevés et consignés. Les résultats sont communiqués à la hiérarchie en vue d'une action corrective éventuelle.</p>	

Activité	A3 – SUIVI DES TÂCHES
Tâche T15 : Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans. PPSPS établi pour le chantier. Consignes de sécurité établies lors de la préparation du chantier. Document unique d'évaluation des risques de l'entreprise.</p>	
<p>Contexte d'intervention Le chantier.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Personnels avec les qualifications requises : autorisation de conduite des engins, habilitation électrique, qualification au travail en hauteur... Matériels de protection collective et individuelle disponibles sur le chantier. Matériels de location. Matériels d'un prestataire extérieur (échafaudage...). Fiche de vérification des échafaudages.</p>	
<p>Résultats attendus Les modes opératoires pour la réalisation des ouvrages et les consignes de sécurité sont appliqués. Le PPSPS est respecté. Les matériels de l'entreprise et de location sont vérifiés. Les protections collectives sont installées et maintenues fonctionnelles. Les équipements de protection individuelle sont portés. Les situations dangereuses imprévues sont signalées et traitées.</p>	

Activité	A3 – SUIVI DES TÂCHES
Tâche T16 : Respecter et faire respecter par son équipe les objectifs de production	
Niveau 2 ■ ■ ■ □	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, calepinage, PPSPS, dessins de détail, projet décoratif. Documents techniques et normatifs. Planning d'exécution. Éléments liés à l'entreprise : planning de charge, temps d'exécution ... Fiches de production journalière.</p>	
<p>Contexte d'intervention Pendant la réalisation des travaux. En relation avec la hiérarchie. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Les ouvrages réalisés seul ou en équipe.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Supérieurs hiérarchiques. Personnels en responsabilité. Temps imparti. Matériels, outils et matériaux. Outils de communication traditionnels ou numériques.</p>	
<p>Résultats attendus L'utilisation des matériels, des outils et des matériaux est optimisée. Les compétences des personnels sont mobilisées à bon escient. Les besoins en main d'œuvre sont identifiés et adaptés en fonction de l'avancement des travaux et des compétences requises. Le planning d'exécution est respecté. Les résultats sont communiqués à la hiérarchie en vue d'une action corrective éventuelle.</p>	

Activité	A3 – SUIVI DES TÂCHES
Tâche T17 : Effectuer le repliement du chantier	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : PPSPS. Liste de l'outillage et du matériel apportés sur le chantier. Procédures entreprise. Procédures d'évacuation des gravats et des déchets. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : En phase intermédiaire de repliement, en fin de chantier et à l'atelier.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Magasinier ou responsable de l'atelier. Personnels disponibles. Matériels en propre, de location, d'un prestataire extérieur (échafaudage...) Fiches d'entretien des matériels. Matériaux non utilisés. Gravats et déchets. Matériels de transports et de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus L'état du chantier permet la livraison des ouvrages au maître de l'ouvrage. Les protections collectives sont maintenues si nécessaire (co-activité) et vérifiées. Les déchets sont évacués selon les procédures. Les procédures de démontage des échafaudages sont respectées Les outils et les matériels sont rangés ou restitués, propres et en état de fonctionnement. Les dysfonctionnements et les détériorations sont signalés. Les matériels des prestataires extérieurs sont repliés selon les termes du contrat. Les outils d'aide à la manutention sont utilisés. Les matériaux sont reconditionnés, leur nature et leur quantité repérées. Ils sont stockés en toute sécurité, en vue d'une utilisation ultérieure. Les consignes ou recommandations concernant les ouvrages livrés sont données au maître d'ouvrage.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T18 : Monter, utiliser et démonter les échafaudages de pied et roulants	
Niveau 3 ■ ■ ■	
<p>Données techniques et ressources : Notice de montage des échafaudages ; Recommandations CNAMTS en vigueur ; Fiches prévention des risques liés au travail en hauteur.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. L'échafaudage est réceptionné seul. L'échafaudage est monté et démonté : - en équipe ou en responsabilité de l'équipe pour un échafaudage de pied ; - seul ou avec la responsabilité d'une petite équipe d'ouvriers pour un échafaudage roulant. L'échafaudage est utilisé seul ou avec la responsabilité d'une petite équipe d'ouvriers.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Pour réceptionner l'échafaudage : - fiche de réception et conformité de l'échafaudage ; - le matériel d'accès à réceptionner ; Pour monter, démonter l'échafaudage : - le matériel d'accès à monter ; - échafaudage MDS (Montage-Démontage en Sécurité) ou à défaut EPI (harnais avec système d'arrêt de chute, chaussures de sécurité, gants, casque) ; Pour utiliser : - fiche de vérification de l'échafaudage.</p>	
<p>Résultats attendus Réception de l'échafaudage : - les personnels sont employés en fonction de leurs compétences ; - le plan d'implantation et la notice de montage de l'échafaudage sont respectés ; - la conformité du montage est vérifiée ; - les anomalies constatées sont signalées au responsable hiérarchique ; Montage/démontage : - les personnels sont employés en fonction de leurs compétences ; - le plan d'implantation et la notice de montage de l'échafaudage sont respectés ; - les modes opératoires sont respectés (type de montage ou utilisation des EPI) ; - le matériel est restitué en bon état de fonctionnement ; - le chantier est rendu propre ; Utilisation : - les personnels sont employés en fonction de leurs compétences ; - les consignes de sécurité sont respectées (déplacements de et sur l'échafaudage, mesures compensatoires en cas de modification ponctuelle de l'échafaudage, utilisation des EPI) ; - l'échafaudage est vérifié quotidiennement. La fiche de vérification est renseignée.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T19 : Déconstruire – Déposer et démonter des éléments	
Niveau 3 ■■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans des parties à déconstruire, éléments du PPSPS. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Documents techniques. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Des ouvrages non porteurs, dans le cadre de travaux de réhabilitation ou de rénovation. Les ouvrages réalisés seul ou en équipe.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. EPI et EPC. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Moyens d'évacuation. Conteneurs.</p>	
<p>Résultats attendus : L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité, pour les intervenants et le public. Les ouvrages à conserver en tout ou partie, les réseaux existants et les zones circonvoisines ne subissent pas de dommage. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. Les nuisances engendrées sur l'environnement, l'entourage et le voisinage (bruits d'impact et aériens, poussières, encombrement des parties communes, occupation de la voie publique...) sont atténuées. Les déchets ou les éléments réutilisables sont triés et évacués à mesure de l'avancement de la déconstruction. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T20 : Planter les ouvrages d'un chantier	
Niveau 3 ■ ■ ■	
Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Documents techniques et normatifs. Plans d'approvisionnement. Consignes écrites et orales.	
Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Les ouvrages réalisés seul ou en équipe.	
Moyens mobilisés. Personnel en responsabilité. Matériels de contrôle, de mesure et de tracé. Trait de niveau à 1,00 m. Réseaux électriques, de fluides, de gaz. Fiches de réception.	
Résultats attendus : La surface d'implantation est propre et rend le tracé exploitable. Le tracé respecte les plans et s'adapte aux contraintes du chantier. Les écarts sont signalés et communiqués aux personnes concernées.	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T21 : Construire des ouvrages en briques plâtrières	
Niveau 3 ■ ■ ■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</p> <p><u>Ouvrages concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des plafonds et rampants en éléments de terre cuite ; - des cloisons distributives et séparatives, droites ou arrondies ; - des contre-cloisons ; - des gaines techniques. <p>Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, incendie...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés. Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus. Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T22 : Réaliser des enduits de plâtre	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, projet décoratif. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</p> <p><u>Supports concernés</u> : béton, brique, blocs de béton... <u>Matériaux mis en œuvre</u> : plâtre traditionnel, plâtre allégé, plâtre décoratif, plâtre technique... <u>Application</u> : mécanique ou manuelle, au jeté ou sur nus et repères. <u>Finition</u> : lissée, coupée, grattée, à l'éponge. Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, coupe-feu...).</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériels de projection. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus : Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T23 : Construire des ouvrages en plaques sur ossature	
Niveau 3 ■ ■ ■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</p> <p><u>Ouvrages concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des plafonds, droits ou arrondis, en rampant ; - des cloisons distributives et séparatives, droites ou arrondies ; - des contre-cloisons ; - des gaines techniques. <p>Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, grande hauteur...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus : Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T24 : Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif... Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers. Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, protection incendie...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus : Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T25 : Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage	
Niveau 3 ■ ■ ■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, administratifs..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</p> <p><u>Ouvrages concernés :</u> - des cloisons distributives, - petits agencements.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus : Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T26 : Réaliser une chape sèche légère	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs. Dans le cadre de travaux de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers. <u>Ouvrages concernés</u> : planchers. Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T27 : Construire des ouvrages en carreaux	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</p> <p><u>Ouvrages concernés</u> en carreaux de plâtre, de terre cuite, de béton cellulaire...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des cloisons distributives et séparatives ; - des contre-cloisons ; - des gaines techniques. <p>Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus : Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T28 : Réaliser une moulure en plâtre	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, photographies de détail, relevé du profil de la moulure. Documents techniques. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Dans l'atelier et sur le chantier. Pour des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers. <u>Ouvrages concernés</u> : fabrication ou restauration d'un élément en plâtre (moulure simple : ¼ de rond, champ plat, filet – Gorges de type simple et à talon).</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils de staffeur et de plâtrier. Matériaux.</p>	
<p>Résultats attendus : Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs. Le profil de la moulure est conforme à l'existant. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T29 : Poser des éléments décoratifs	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers. <u>Éléments décoratifs en plâtre à mouler ou en staff</u> : moulures manufacturées ou fabriquées en atelier de production, corniches, rosaces, colonnes, habillage muraux.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur.</p>	
<p>Résultats attendus Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T30 : Construire un plafond modulaire	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif... Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers. <u>Ouvrages concernés</u> : intérieurs (bureaux, ateliers...) et extérieurs (abris, auvents...). <u>Matériaux mis en œuvre</u> : métal, fibres de bois, fibres minérales, plâtre... Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (correction acoustique, isolation acoustique, thermique...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus : Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T31 : Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</p> <p><u>Types de mise en œuvre :</u> par soufflage, par insufflation, par projection, par matériau posé ou déroulé.</p> <p><u>Ouvrages concernés :</u> - cloison distributives et séparatives ; - gaines ; - contre-cloisons ; - plafonds et rampants ; - combles perdus.</p> <p>Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, protection incendie...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus : Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	

Activité	A4 – MISE EN ŒUVRE
Tâche T32 : Réaliser des enduits de finition	
Niveau 3 ■■■	
<p>Données techniques et ressources : Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le supérieur hiérarchique : descriptif, plans, PPSPS. Documents techniques et normatifs. Temps d'exécution. Consignes écrites et orales.</p>	
<p>Contexte d'intervention : Sur le chantier. Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Avec des intervenants d'autres corps de métiers. <u>Supports concernés</u> : carreaux de terre cuite, de béton cellulaire ou de plâtre, béton... <u>Matériaux mis en œuvre manuellement ou mécaniquement</u> : enduit de finition, enduit garnissant.</p>	
<p>Moyens mobilisés : Personnel en responsabilité. Temps imparti. Matériels et outils. Matériaux. Matériels d'accès et équipement de travail en hauteur. Matériels de manutention.</p>	
<p>Résultats attendus Les ouvrages à réaliser sont repérés. L'intervention est organisée et se déroule en toute sécurité. Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés. Les interventions des autres corps de métiers sont prises en compte. L'approvisionnement en matériaux et l'attribution des matériels permettent la réalisation des travaux. Un stockage judicieux facilite leur utilisation. L'ouvrage réalisé est conforme aux attendus des documents descriptifs, ainsi qu'aux exigences des documents techniques et normatifs. Les temps d'exécution prévus sont respectés. Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure. La zone de travail est propre, pendant et à la fin des travaux. L'activité terminée fait l'objet d'un compte rendu.</p>	